



SAISON 2023/ 2024

# ATELIERS METIERS d'ART

## FICHE D'INSCRIPTION *Merci d'écrire en majuscules*

NOM :

PRENOM :

DATE NAISSANCE  : ADRESSE :

CODE  POSTAL VILLE :

N° DE TELEPHONE : .....

MAIL (les infos de la saison sont envoyées par mail) :  
.....

Personne à prévenir EN CAS D'URGENCE : (si différents des vôtres)  
NOM : ..... Tel : .....

COCHEZ L'ATELIER AUQUEL VOUS VOUS INSCRIVEZ :

- Ateliers LINOGRAVURE **ADOS à partir de 15 ans/ADULTES**
- Ateliers CREATION MOBILE **ADOS à partir de 13 ans/ADULTES**
- Stages PAPIER COUSU d'Arts **ENFANTS : 6 à 12 ANS accompagnés/Ados**
- Autres stages/ateliers .....(dates à définir)

|   |   |
|---|---|
| DROIT A L'IMAGE<br>(cochez <input type="checkbox"/> OUI<br>une case) <input type="checkbox"/> NON | Autorisation d'utiliser les images prises lors des ateliers<br>ou des stages pour des communications en lien avec<br>la pratique des métiers d'art. |
|---|---|

Je soussigné .....  
 (Nom et prénom de l'enfant ou d'un parent pour les mineurs)  
 accepte les conditions d'inscription et le règlement intérieur de ces ateliers  
 pour la saison 2022-2023. DATE ET SIGNATURE :

### CONDITIONS D'INSCRIPTION ET REGLEMENT INTERIEUR

**Paiement :**

L'inscription et le paiement, même si il est étalé, sont à l'année dite "scolaire". Les chèques seront encaissés aux dates indiquées dans le tableau figurant avec le dossier d'inscription, que le participant continue ou non de fréquenter les ateliers (sauf production de justificatif médical ou professionnel, tout trimestre commencé restant dû).

**Comportement :**

- Un comportement correct, adapté et respectueux est exigé des participants vis à vis du lieu de pratique, des matériels confiés, des autres participants, de l'enseignant et/ou des animateurs. Tout manquement grave pourra être sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive après que le participant ai été invité à s'expliquer (en présence d'un ou des parents pour les mineurs).

**Tenues et Matériels :**

- Aucune tenue particulière n'est exigée. Cependant pour les petits enfants, il est recommandé de se munir d'un tablier de protection.
- Toutes les fournitures et matériels destinés aux réalisation et creations lors des ateliers d'arts sont fournis par l'association.
- Les ateliers d'Arts auront lieu dans une salle dédiée, dans les locaux du Trampoline - place de l'Olme, 63270 Vic-le-Comte.

**Participant mineurs :**

- Les parents doivent s'assurer de la présence du référent de l'atelier avant de laisser leur enfant au cours. Toute absence de celui-ci, sauf évènement imprévisible, sera signalée par affichage ou par un responsable.
- L'enseignant ou l'association Matières d'Art ne peuvent être tenus responsables de la sécurité de l'enfant avant le cours, tant qu'il n'a pas rejoint la salle de l'Atelier, et après le cours, une fois qu'il a quitté la salle.

**RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données)

Les informations recueillies lors de votre inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association Matières d'Art pour permettre votre adhésion et l'envoi d'informations adaptées à votre profil. Elles sont conservées tant que dure votre adhésion et pendant la durée de l'exercice suivant. Conformément à la loi, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Matière d'Art ou le referent de l'atelier. Une demande d'effacement vaudra demande d'annulation de votre adhesion